

Le grand chantier de l'eau propre

Dans de nombreuses régions de France, la ressource en eau potable est menacée. La protection des captages et la réalisation d'économies deviennent la priorité des collectivités locales.

L'implication des collectivités locales en matière de gestion de l'eau n'est plus à démontrer. Elles ont payé plus de la moitié des 4,8 milliards d'euros nécessaires à l'investissement dans ce domaine en 2004. Un effort qui devrait se poursuivre avec les nombreux chantiers encore ouverts.

1 Mettre aux normes les stations d'épuration

Parmi les mille plus grandes stations françaises, 146 ne sont toujours pas conformes à la directive sur la collecte et le traitement des eaux résiduaires urbaines (ERU du 21 mai 1991). Ce qui représente plus de la moitié de la population française. La France est donc toujours sous la menace d'une condamnation par la Commission européenne. Les astreintes financières pourraient s'élever à 300 millions d'euros et à un million d'euros supplémentaire par jour de retard. En septembre dernier, Jean-Louis Borloo, ministre de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement durables (Medad) a dévoilé son plan pour gagner la bataille de l'eau usée. Ce plan prévoit notamment de réduire, voire de supprimer, les aides à taux plein et la totalité des primes de bon fonctionnement aux collectivités « qui n'auront pas établi de convention avec l'Agence de l'eau de leur territoire avant la fin de l'année 2007 ».

2 Préserver la ressource

La mise aux normes des stations d'épuration est indispensable pour espérer atteindre le bon état des milieux aquatiques d'ici 2015 exigé par une autre directive européenne, la directive-cadre sur l'eau (DCE). On est loin de cet objectif: 77% des masses d'eau superficielles et 57% des masses d'eau souterraines risquent de ne pas atteindre le bon état à l'échéance fixée si aucune mesure n'est prise et notamment par les collectivités locales. « Pour restaurer la ressource, certaines seront contraintes de mettre en place des traitements des eaux usées plus poussés que les normes imposées par la directive ERU », poursuit Nicolas Chantepy, délégué régional Rhône-Alpes de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse. Polluant en ligne de mire: le phosphore.

3 Réduire la vulnérabilité en eau potable

La France dispose de gisements d'eau abondants. Cependant, dans certaines régions, il existe un déséquilibre chronique entre la ressource et les besoins. Depuis une dizaine d'années, chaque été, une vingtaine de départements connaissent des limitations de consommation. Ailleurs, des captages sont fermés, tant l'eau est polluée. Ce constat et l'impact probable du changement

JURIDIQUE

■ **Teneur en arsenic.** L'arsenic est un des poisons les plus répandus à l'état naturel dans le sol, et par conséquent, dans l'eau. Les doses admises sont pourtant très largement inférieures à la dose létale (70 à 180 mg), surtout depuis le passage du seuil de 50 à 10 microgrammes par litre (décret n° 2001-1220 du 20 décembre 2001, reprenant la valeur guide de l'OMS: la directive 98/83/CE du Conseil du 3 novembre 1998). Les eaux minérales échappent à cette norme: pourtant, sur 74 eaux minérales analysées en 1995 par le réseau national de santé publique, 24 présentaient des teneurs en arsenic supérieures à 10 ug/l, 4 dépassaient 50 ug/l, et 2, 100 ug/l.

Y.G.

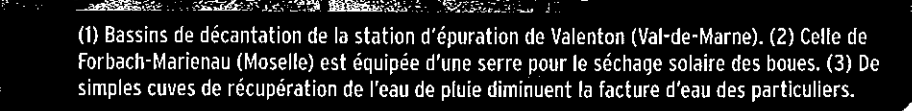
climatique imposent aux collectivités locales de mettre en place un plan d'action afin de réduire durablement la vulnérabilité de leur gisement d'eau potable.

4 Etablir une protection des captages

Le Plan national santé environnement (PNSE) 2004-2008 a défini comme objectif prioritaire la protection de la totalité des captages à l'échéance 2010. A ce jour, sur les 35 000 installations, 48% bénéficient d'une protection réglementaire, ce qui correspond à 56% de la population desservie. « Il faut que les collectivités locales s'investissent pour sauvegarder leur ressource, affirme Daniel Berthault, chargé de

TABLEAU DE BORD

- **32 milliards de m³** d'eau sont prélevés chaque année dans le milieu naturel pour satisfaire l'ensemble des besoins de notre pays. Moins de 20% de ces prélèvements sont consacrés à la distribution d'eau potable.
- **137 litres par jour**, c'est la consommation moyenne d'eau potable par habitant, dont 56% pour des usages alimentaires ou corporels.
- **4,4 milliards de m³** d'eau ont été facturés en 2004: 74% par un opérateur privé.
- **1 euro**, c'est la somme déboursée en moyenne par une famille chaque jour pour 330 litres d'eau délivrés puis épurés quotidiennement.



(1) Bassins de décantation de la station d'épuration de Valenton (Val-de-Marne). (2) Celle de Forbach-Mariénau (Moselle) est équipée d'une serre pour le séchage solaire des boues. (3) De simples cuves de récupération de l'eau de pluie diminuent la facture d'eau des particuliers.

« Ne plus jeter n'importe quoi dans les éviers »



Gilles Vincant, maire de Saint-Mandrier-sur-Mer (Aude), vice-président de la communauté de développement rural du Provence-Méditerranée.

« L'assainissement pose un problème majeur aux collectivités territoriales : que faire des boues des stations d'épuration ? En milieu rural, l'épandage est une solution, à condition de trouver des agriculteurs volontaires. Autre valorisation possible : le compostage. Mais on a déjà du mal à obtenir un compost de qualité avec les fermentescibles des ordures ménagères, si on rajoute des boues, c'est encore moins évident. Ce sont surtout les boues résiduaires des grandes villes, chargées en métaux lourds, qui posent problème. L'incinération n'est pas une solution durable. Il faudrait d'abord agir à la source et former les particuliers à ne plus vider dans leur évier les fonds de peinture et autres (flacons de médicaments). Distribuer un guide de bonnes pratiques comme pour le tri des ordures ménagères serait judicieux. »

« 150 000 m³ d'eau économisés en trois ans »



Patrick Madec, chargé de mission développement durable à Méronnac (Gironde).

« En trois ans, la commune a baissé sa consommation d'eau de 16%, ce qui représente une économie cumulée de 150 000 m³. Pour maîtriser notre consommation, nous avons développé plusieurs stratégies. Installer des compteurs dans tous les bâtiments municipaux et mise en place de leur suivi, ce qui permet de détecter les fuites et de les réparer. Nous avons aussi posé du matériel hydro-économe dans tous les bâtiments neufs ou réhabilités, nous récupérons l'eau de pluie sur la serre municipale (4 m³). Investissement global : 43 000 euros qui sont déjà largement amortis puisque nous avons réalisé 420 000 euros d'économies sur notre facture d'eau ! La ville de Méronnac souhaite aussi encourager la maîtrise de la consommation par les particuliers. 800 kits économiseurs d'eau ont été distribués gratuitement aux habitants. »

mission à la direction de l'Eau au Medad. Car personne ne le fera à leur place. Elles doivent négocier avec les agriculteurs pour qu'ils modifient leurs pratiques dans le cadre des Schémas d'aménagement et de gestion des eaux (Sage).»

5 Réaliser des économies d'eau

Autre stratégie pour préserver la ressource : éviter le gaspillage en commençant par lutter contre les fuites qui représentent en moyenne 30% de l'eau distribuée. Il existe

800 000 kilomètres de canalisations d'eau potable en France. Le coût de la réfection de ce réseau est estimé à 1,5 milliard d'euros par an, pendant 15 ans. Autres stratégies possibles : équiper les bâtiments publics de dispositifs hydro-économiques, opter pour des aménagements paysagers tolérants à la sécheresse, etc. Reste les particuliers qui représentent plus de 50% de la consommation d'eau potable d'une commune. « Une famille équipée de dispositifs hydro-économiques, chasse d'eau double commande, réducteurs de débit

sur robinet, utilise 40 m³ d'eau par an en moins », précise Corinne Herbet, chargée de mission au Syndicat mixte d'études pour la gestion de la ressource en eau du département de la Gironde (Smegreg). Les collectivités ont d'autant plus intérêt à promouvoir les économies d'eau auprès des particuliers que le matériel hydro-économe est amorti en à peine 9 mois, sans compter les économies d'énergie réalisées sur l'eau chaude qui représenteraient 15 à 20% de la consommation.

6 Recourir à des ressources alternatives

Pour arroser les espaces verts, les golfs, les stades, nettoyer la voirie, alimenter les fontaines, il n'est pas nécessaire de puiser dans la ressource d'eau potable. La pluie, les effluents en sortie de station d'épuration conviennent parfaitement.

Isabelle Verbaere